



intervention de crise et prévention

ICP intervention de crise et prévention
Route d'Arnier 16
CH 1092 Belmont-sur-Lausanne
Tél. 021 729 10 51
contact@i-c-p.ch
www.i-c-p.ch

ICP est une société d'intervention et de conseil spécialisée dans la gestion de crise et d'incidents critiques. Experts en psychologie d'urgence et en communication de crise, nous développons nos prestations autour de 4 pôles :



Gestion de crise

Confiez votre situation de crise aux spécialistes d'ICP qui répondent à vos appels d'urgence, vous proposent une relecture de votre communication écrite et interviennent in situ dans les plus brefs délais.



Soutien psychologique

ICP offre un soutien psychologique après un événement traumatisant soit individuelle-ment soit pour un groupe selon le contexte. Dans une situation aiguë, ICP propose également une prise en charge rapide et individualisée.



Conseil pour la prévention

De l'analyse des risques, en passant par l'élaboration d'un concept sécurité comprenant un protocole d'intervention de crise jusqu'aux exercices de simulation, vous serez prêts à affronter les situations de crise.



Formation

Reconnu par le Réseau National d'Aide Psychologique d'Urgence, ICP est un organisme qui offre des formations certifiantes pour les dirigeants, les cadres et les collaborateurs.



Tarifs 2017 des prestations

Toute intervention annulée moins de 24 heures à l'avance sera facturée à l'équivalence d'une heure selon le tarif horaire.

	secteur public		secteur privé	
	affilié*	standard	affilié*	standard
Gestion de crise Réponse téléphonique dans les 24h Sms Mail	gratuit jusqu'à 30 min CHF 200.-/h après 30 min	CHF 240.-/h	gratuit jusqu'à 30 min CHF 200.- /h après 30 min	CHF 260.-/h
Intervention de crise in situ (dans les 48h)	CHF 220.-/h	CHF 260.-/h	CHF 240.-/h	CHF 300.-/h
Intervention de crise (après 48h) Soutien psychologique téléphonique	CHF 200.-/h	CHF 240.-/h	CHF 220.-/h	CHF 260.-/h
Rédaction de documents Présentations Formation	CHF 250.-/h	CHF 300.-/h	CHF 275.-/h	CHF 330.-/h
Déplacements	CHF 0.80/km	CHF 0.80/km	CHF 0.80/km	CHF 0.80/km
	CHF 120.-/h	CHF 120.-/h	CHF 120.-/h	CHF 120.-/h

* Le tarif «affilié» est appliqué lorsque l'entreprise | l'institution | le service public a conclu une «convention de partenariat» avec ICP et que la redevance annuelle a été versée. La redevance annuelle est de CHF 500.- si moins de 500 collaborateurs + CHF 5.- par nombre d'ETP ; CHF 1000.- entre 500 et 1000 collaborateurs + CHF 5.- par nombre d'ETP ; sur demande pour l'entreprise | l'institution | le service public de plus de 1000 collaborateurs.